



Conseil de sécurité

Distr. générale
23 février 2011
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant du Gabon au Conseil de sécurité

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu des pouvoirs, signés le 23 février 2011 par le Président du Gabon, attestant que M. Noël Nelson Messone a été nommé représentant du Gabon au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

